

PRATICITÉ
**SENSIBILISATION DES ACTEURS
 INSTITUTIONNELS À UNE APPROCHE ÉLARGIE
 DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE**

16

Equipe de recherche

Mandataire : s.a.s. PratiCité, co-traitants PACT HD 33, PACT HD 47, PACT HD Béarn Bigorre

Equipe : Denis CARAIRE urbaniste qualifié, directeur de recherche, Pierre HAMELIN urbaniste qualifié OPOU, Martine TISNÉRAT sociologue, Cécile BAREILLE – CSEF, Stéphanie ORTOLA – urbaniste, Annick SERRE chargée de mission, Elsa JULLIEN conseillère info énergie, Julien JORRO thermicien, Olivier STADLER technicien habitat, Martine LEHMANN Responsable service social

Périmètre de la recherche

Circonscrit au territoire de l'Aquitaine, le repérage des situations s'est opéré en association avec trois équipes PACT Habitat et Développement, permettant d'intégrer des ménages identifiés dans le cadre de dispositifs d'action publique liés à l'habitat mais pas nécessairement centrés sur l'énergie ou la précarité énergétique.

Les situations ont été choisies pour représenter des situations diversifiées au regard de plusieurs paramètres : parc immobilier (collectif et individuel, ancien et récent), localisations géographiques (villes grandes et moyennes, agglomérations urbaines, villages et secteurs ruraux), situations en regard de leur consommation d'énergie, statuts d'occupation, composition du foyer.



Objectifs de la recherche

Certains ménages échappent au repérage et aux actions couramment mises en place pour lutter contre la précarité énergétique alors que leur situation pourrait en relever, du moins si l'on se réfère à la définition de la précarité énergétique figurant dans l'article 4 de la Loi Grenelle II : Est en situation de précarité énergétique [...] une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat.

Il y a plusieurs raisons à cela : D'une part une partie des dispositifs de lutte contre la précarité énergétique cible prioritairement un certain type de ménages (des loca-

taires en situation de surconsommation énergétique et présentant des impayés), laissant de côté d'autres types de ménages concernés (ceux en sous consommation d'énergie, les accédants à la propriété aux revenus modestes, certains souscripteurs de Prêts à Taux Zéro dans le parc ancien dégradé...)

D'autre part, les dispositifs publics se fondent sur des représentations de l'action qui restent limitées à l'amélioration de la performance énergétique du logement et à la pédagogie des usages de l'énergie au domicile, invitant peu à d'autres approches.

Afin de progresser dans la compréhension des situations de précarité énergétique, mieux concevoir les actions pour y faire face et en élargir le champ, l'équipe de Praticité a mené une recherche la conduisant

à établir des profils de ménages et des situations qui restent encore pour partie en marge des dispositifs d'accompagnement.

Cette recherche, dont les résultats datent de 2010, présente des éléments qui prennent une importance particulière aujourd'hui alors que les modes d'appréhension de la précarité énergétique sont en train d'évoluer, en France comme dans le reste de l'Europe

Éléments méthodologiques

Le projet de recherche portait sur des situations, abordées par la parole des ménages recueillie et conjuguées à l'analyse des caractéristiques techniques de leurs logements. En parallèle, des éléments ont été recueillis dans le cadre d'actions d'animation.

L'équipe de recherche a procédé à deux types d'exploration : la première, individualisée, visant à mieux caractériser les situations ; la seconde, collective, visant à mieux les comprendre.

— **95 entretiens individuels** ont été menés aux domiciles de ménages. Ces entretiens, fondés sur une « écoute » du vécu et de la situation globale du ménage, ont été complétés par une analyse de la performance énergétique du logement faite sur la base d'un diagnostic de performance énergétique dans 90 des foyers enquêtés.

— **Des rencontres sous formes d'ateliers interactifs avec 406 locataires de logements sociaux**, sur la base du volontariat, entre octobre 2008 et juin 2010. Cette action, nommée « J'éco-gère », a permis de recueillir, de façon ouverte et directe, des informations que les entretiens individuels et les diagnostics n'avaient pas permis d'identifier concernant la consommation énergétique des ménages, leurs attentes, leurs questionnements, mais aussi leurs astuces, tactiques et stratégies pour réaliser des économies sur leurs dépenses liées à l'énergie.

Les difficultés ont principalement été rencontrées dans le cadre de la collecte du matériau de recherche. Dispersée géographiquement et composite (techniciens et travailleurs sociaux), les membres de l'équipe ont parfois eu du mal à entrer en contact avec des ménages à des fins de recherche, sans leur proposer un bénéfice direct. En re-

vanche, les ménages ont accueilli avec bienveillance l'écoute proposée et saisi l'occasion pour passer des messages.

Bilan dressé par l'équipe

Le panel des ménages enquêtés a permis de constater la **variété des cas de précarité énergétique** dont le seul diagnostic thermique, l'examen des factures ou celui des impayés ne permettraient pas de rendre compte, concordant ainsi avec d'autres observations (Cf. Fiche Recherche CSTB/Devalière).

La consommation des énergies prend place dans un dispositif d'arbitrages économiques qui est différent selon les ménages, ce qui appelle à des **approches budgétaires et sociales** en matière d'appui aux ménages, avec des perspectives de résultats économiques plus rapides et plus significatifs (meilleure répartition des charges, gestion des abonnements, des déplacements).

Que ce soit sous l'angle environnemental ou sous l'angle économique, les conséquences pénalisantes des **consommations d'énergie liées aux déplacements** sont très souvent supérieures à celles de la mauvaise performance énergétique du logement, invitant à considérer la « précarité énergétique des champs » tout autant que celle des villes.

Au plan pratique et organisationnel est apparue la **nécessité de compléter approche technique avec approche budgétaire** (compteurs matérialisant les consommations en Euros, confrontation des charges

d'énergie à la globalité du budget, ne pas s'abstenir de repérer des gisements d'économie plus immédiatement mobilisables que la transformation du logement, pour aider véritablement les ménages).

Ne pas sous-estimer l'écoute des ménages : alors que des arbitrages économiques sont nécessaires, le dire technique non accompagné les dépossède de leur gestion. Par ailleurs, dans les situations de grande précarité, la notion de confort, appréciable par l'écoute des ménages, est plus opérante que la notion d'économie. La promesse du confort peut s'avérer plus motivante que la promesse de l'économie. Ecouter les ménages, c'est aussi reconnaître le raffinement des stratégies techniques et budgétaires palliatives qu'ils peuvent déployer. Paradoxalement, les comportements et la gestion sont moins adaptés dans les logements performants, entraînant parfois des consommations plus élevées que dans les logements déperditifs où les énergies sont utilisées au compte-gouttes.

Mettre en place un tarif social de l'eau et moraliser les pratiques en matière d'**abonnement aux énergies** (notamment en finir avec les souscriptions de puissances inadaptées) peut soulager les ménages de façon très significative.

— Contact

Denis CARAIRE,
Pact HD 47

dcaraire@pact-hd47.com